

Guyancourt, le 12 mars 2019

L'Inspecteur d'académie

Affaire suivie par :
Myriam ABITBOL
Adjointe en charge du 1^{er} degré

Téléphone
01.39.23.60.38
Télécopie
01.39.23.62.00
Mél.

ce.ia78.ienadjoint@ac-versailles.fr

Adresse postale :

BP100
78053 Saint-Quentin-en-Yvelines
cedex

Accueil du Public :

19 Avenue du Centre
78280 Guyancourt

Mesdames, Messieurs,

Les élèves en difficulté de CM1 et CM2 peuvent suivre des stages de réussite pendant la période des vacances scolaires.

Ce dispositif s'adresse aux élèves qui rencontrent des difficultés en français et en mathématiques.

Assuré par des enseignants volontaires, le stage est organisé sur une durée de 15 heures, à raison de 3 heures 45 par jour durant la première semaine des vacances de printemps et de 3 heures par jour durant la dernière semaine des vacances d'été.

Cet enseignement est structuré autour de groupes de 5 à 6 élèves.

Les stages se dérouleront sur deux périodes de l'année scolaire :

- une semaine durant les vacances de printemps, du 23 au 26 avril 2019
- la dernière semaine des vacances d'été, du 26 au 30 août 2019

En mars 2019, les enseignants de CM1 et CM2 établiront un bilan de compétences en français et en mathématiques de leurs élèves. C'est sur la base de ce bilan que certains d'entre vous seront sollicités afin de donner leur accord, ou non, pour que votre enfant bénéficie de ce dispositif.

A la fin de chaque stage, une évaluation des progrès de chaque enfant vous sera communiquée.

Ces stages qui visent à aider les élèves dans leurs apprentissages, sont totalement financés par l'Education nationale.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

L'Inspecteur d'académie, Directeur
académique des services de l'éducation
nationale des Yvelines



Serge CLEMENT



Mesdames, Messieurs les parents d'élèves